

Aides à l'innovation : la parole aux chefs d'entreprise

Synthèse du sondage réalisé
en décembre 2020/janvier
2021

Dans le cadre de ses travaux sur l'écosystème des aides à l'innovation, le MEDEF a souhaité évaluer la perception de cet écosystème par les entreprises.

L'ambition du MEDEF, portée dans le cadre des travaux de la Commission Innovation, est d'avoir une photographie de la vision qu'ont les entreprises du soutien public à l'innovation. C'est donc dans ce contexte qu'a été lancée une enquête nationale auprès des chefs d'entreprise (décembre 2020/janvier 2021) afin de mieux comprendre la situation relative au recours et/ou au non-recours aux aides et ce dans le cadre d'échanges avec les pouvoirs publics.

| Le panel

Plus de 130 entreprises ont répondu au sondage avec une diversité intéressante pour la représentativité des résultats :

- | Les **18 secteurs d'activités représentés**, le premier étant les services aux entreprises avec 20% des sondés ;
- | Une grande partie des **régions et départements**, à la fois **ruraux et urbains** a contribué au sondage, notamment l'Ile-de-France, les Alpes-Maritimes, et le Gard ;
- | Environ **50% des sondés indiquent une pression concurrentielle forte** (1/4 modérée et 1/4 très forte) ;
- | **60% des entreprises n'ont pas d'activités à l'étranger, alors que 40% en ont** (30% dans l'UE, 20% dans la zone EMEA, 10% en Asie et en Amérique) ;
- | Les **TPE** représentent **un peu moins de 50% des sondés**, les PME un peu moins de 40% et le reste se partage entre ETI et grands groupes ;
- | Environ **50/50** déclarent **avoir une politique d'innovation ou non** ;
- | **55%** des entreprises ont **plus de 20 ans**, **15%** moins de 5 ans, **15%** entre 5 et 10 ans et **15%** entre 10 et 20 ans ;
- | Les sondés appartiennent à **16 pôles de compétitivité** différents ;

Attitude des entreprises vis-à-vis de l'écosystème des aides à l'innovation :

Elles ont toutes des stratégies très différentes quand elles doivent chercher un soutien à un projet innovant. Si elles ont besoin d'un soutien à l'innovation, elles se tournent en priorité vers des acteurs très divers :

- | 20% environ vers leur **banque** ;
- | 20% environ vers **BPI France** ;
- | 20% vers la **région ou l'ARI** ;
- | 15% vers l'**expert-comptable** ;
- | 10% vers **un réseau d'entreprises, un pôle de compétitivité** ;
- | 15% vers des **acteurs très divers** : associé, actionnaire, SGPI (PIA), consultant...

Assez logiquement par conséquent, les opinions divergent sur l'écosystème d'innovation, entre méconnaissance et vision positive :

- | 35% en ont une **opinion positive** ;
- | 25% une **opinion neutre** ;
- | **Moins de 15%** une **opinion négative** ;
- | Toutefois, **plus d'un quart des entreprises n'ont pas d'opinion**, ce qui reflète une méconnaissance assez importante ;
- | De la même façon, **70% des entreprises** disent ne **pas avoir étudiées l'offre de BPI France** mais parmi celles qui l'ont étudié 2/3 la jugent claire et détaillée ;
- | Les 3/4 des entreprises considèrent que la distinction entre les guichets d'aides n'est pas claire ;
- | **80% n'ont jamais eu recours à des aides à l'innovation.**

Conclusions préliminaires sur l'attitude des entreprises vis-à-vis de l'écosystème :

- | BPI France ne semble pas être un guichet aussi central pour les entreprises ;
- | Il y a une vraie méconnaissance de l'écosystème d'innovation qui s'accompagne d'un sentiment de complexité de celui-ci.

Informations concernant les entreprises ne bénéficiant pas d'aides à l'innovation :

Le recours aux aides est peu répandu et peu envisagé :

- | Parmi les entreprises n'ayant pas eu recours aux aides à l'innovation, 55% n'ont pas envisagé d'y avoir recours, soit environ 43% de l'ensemble des entreprises ayant répondu au sondage ;
- | Les raisons du manque de recours sont principalement liées à la complexité :
 - o Manque d'information ou de clarté de l'information disponible (43%) ;
 - o Complexité des dossiers (36%) ;
 - o Conditions d'éligibilité trop restrictives (29%) ;
 - o Manque de projets innovants (13%) ;
 - o Trop d'éléments financiers précis à rendre (12%).

Toutefois, il ne s'agit a priori pas d'un désintérêt pour l'innovation puisque la grande majorité des entreprises qui n'ont pas recours à des aides à l'innovation affirment innover en ayant recours à d'autres moyens :

- | **80% des entreprises** n'ayant pas recours à des aides affirment avoir développé des biens, services ou procédés innovants au cours des 5 dernières années ;
- | **72%** des entreprises n'ayant pas recours à des aides à l'innovation **ont développé des innovations uniquement grâce à des moyens internes** ;
- | **10%** en ont développé **avec d'autres entreprises**.

Pour le financement du développement des innovations, l'écrasante majorité des entreprises a recours à :

- | **Des fonds propres (83%)** ;
- | **Des emprunts (19%)**.

Informations concernant les aides à l'innovation dont bénéficient les entreprises :

Les entreprises répondantes ont bénéficié des aides suivantes :

- | 40% aides fiscales (CIR, CII, JEI) ;
- | 20% subvention ou avance récupérable de BPI France ;
- | 20% subvention régionale/locale ;
- | 8% prêt de BPI France ;

- | 12% pour les autres types d'aides.

L'appréciation globale portée sur les aides dont bénéficient les entreprises semble à la fois démontrer leur efficacité et leur utilité :

- | Elles considèrent généralement que l'information au sujet des aides est bonne : 95% des entreprises répondent que l'information au sujet de leurs aides est plutôt bonne ou bonne.
- | L'effet d'aubaine des aides semble limité : 58% des entreprises affirment que l'aide a entraîné une augmentation des dépenses totales de R&I.
- | Les aides permettent aussi de mener à bien des projets qui ne l'aurait pas été sans : 57% des entreprises affirment que leur projet n'aurait pas été mené à bien sans l'aide (contre tout de même 33% qui affirment le contraire).
- | Les entreprises misent aussi sur la stabilité des aides puisque 72% pensent pouvoir en bénéficier à nouveau et la majorité de celles pouvant en bénéficier plusieurs années en bénéficient depuis au moins 2 ans :
 - o 36% depuis 2-5 ans ;
 - o 18% depuis 5-10 ans ;
 - o 18% depuis plus de 10 ans.
- | La proportion d'entreprises déclarant avoir déposé un ou plusieurs brevets découlant du projet financé par l'aide est importante (36%) ;
- | La majorité des entreprises (57%) déclarent que l'aide a permis de couvrir entre 20 et 40% du coût total, ce qui semble correspondre aux objectifs de BPI France et des autres guichets.
- | La majorité des entreprises ayant bénéficié d'une aide déclare vouloir bénéficier ou bénéficie d'autres aides (56%).

Toutefois, certains éléments semblent plus problématiques :

- | Les coûts administratifs peuvent paraître élevés pour une partie des entreprises : plus d'un quart des entreprises déclarent des coûts s'élevant à plus de 15% du montant de l'aide.
- | Les deux tiers des entreprises qui s'expriment sur l'analyse de BPI France la trouvent plutôt tournée vers les éléments financiers que l'analyse technique, ce qui renvoie aux critiques émises sur la gestion des dossiers.

| Conclusions préliminaires :

Sur la méthode :

- | Le MEDEF attend plus de retours de la part des entreprises grâce à de prochaines relances et ces constats seront mis à jour ;

- I Pour le moment, cette analyse préliminaire se concentre sur des constats généraux, sans avoir analysé profil par profil et aide par aide les retours.

Sur les résultats :

- I Concernant l'écosystème des aides à l'innovation :
- o BPI France ne semble pas si centrale pour une entreprise souhaitant innover pour plusieurs raisons :
 - Elles se tournent vers des acteurs divers lorsqu'elles souhaitent des informations sur les financements de l'innovation (banques, comptable, région...);
 - Les entreprises connaissent mal l'offre de BPI (car elles ne se tournent pas en priorité vers elle et non parce qu'elle présente une information floue ou peu détaillée a priori)
 - o L'écosystème semble trop complexe pour les entreprises qui ne semblent pas faire la démarche de se renseigner par elles-mêmes.
 - Ce rapport à l'écosystème des aides à l'innovation semble limiter leur recours puisqu'une faible partie des entreprises en bénéficient (20%) alors qu'une grande partie des entreprises dépensent pour innover (80% des entreprises n'ayant pas recours aux aides).
 - D'autres limitations au recours aux aides semblent découler de la constitution des dossiers (complexité, éléments financiers, conditions restrictives, ...).
 - Toutefois, les entreprises ayant recours aux aides à l'innovation portent une appréciation globalement positive à leur sujet et sur BPI.
 - Avec les réserves liées au panel et aux interprétations plus étayées à venir, nous constatons que les retours des entreprises tendent à dresser le tableau d'un écosystème perçu comme compliqué et par conséquent méconnu ainsi qu'une segmentation entre des entreprises bénéficiant des aides sur de longues durées et satisfaites de celles-ci d'une part et des entreprises redoutant la complexité des guichets ou des dossiers et préférant s'abstenir d'y recourir d'autres part.